



Projet Educatif de l'APEB

Raison social : Association pour une éducation buissonnière (APEB)

Activités :

- Accueil de loisir sans hébergement
- Mini camp (3-5 ans) estival

Préambule :

L'association a été créée suite à une attente formulée par plusieurs familles concernant la prise en charge de leurs enfants le mercredi. Une enquête auprès des familles de l'établissement scolaire Saint-Gabriel a confirmé très largement cette attente de mise à disposition d'un ALSH. De fait, il a été décidé de créer l'APEB qui aura pour vocation de proposer des loisirs et des vacances pour tous, de promouvoir l'éducation à l'environnement, et de proposer une action éducative en complément de l'école.

L'APEB a donc mis en place son projet éducatif afin de créer des accueils et séjours de qualités dans une ambiance familiale et accessible à tous.

Notre projet éducatif se situe clairement dans le cadre des articles 1 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 :

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 26 : ... L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme.

L'Education à la dignité de chacun, la sienne et celle de l'autre, et le plein épanouissement de la personnalité humaine fondent notre projet éducatif.

Objectifs :

Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de quatre objectifs majeurs.

A- Grandir et s'émanciper dans les temps de loisir

- En formant à la citoyenneté
- En rendant chacun acteur de sa vie
- En élargissant les centres d'intérêts
- En favorisant l'imaginaire et la créativité
- En développant le sens critique

B- Eduquer au vivre ensemble

- En favorisant la tolérance
- En renforçant la solidarité
- En reconnaissant la diversité
- En mettant en place des temps d'échanges et d'écoute démocratiques.
- En favorisant les prises de décisions collectives.
- En développant des activités demandant de la coopération et de l'entraide. (sans exclure la compétition).

Nous considérons que la vie en collectivité est un élément-clé dans la construction de l'individu et dans son appréhension de l'autre.

C- Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente

- En favorisant une atmosphère conviviale et familiale
- En proposant des activités variées et de qualité
- En étant à l'écoute des besoins de chacun
- En adaptant le rythme à chaque enfant
- En étant garant de la sécurité physique et morale de tout le monde

D- Promouvoir l'éducation à l'environnement

- En recréant du lien avec la nature à travers l'émerveillement
- En développant la curiosité de ce qui nous entoure (naturel et humain), à travers la découverte, la connaissance, et la compréhension
- En favorisant les activités en lien avec la nature, et la culture
- En étant cohérent sur la gestion de nos accueils (déchets, déplacements...)
- En sensibilisant aux impacts de l'Homme sur la nature

Les engagements de l'équipe éducative :

Les animateurs, et directeur travaillant à l'association s'engagent à être attentifs aux autres et au milieu qui les entoure, en étant :

- Garants de la sécurité physique et morale des personnes, y compris dans les situations les plus banales,
- Enthousiastes et généreux,
- Conscients de leur rôle éducatif,
- Acteurs,
- Ouverts à la richesse du monde dans sa diversité,
- Dotés de sens critique,
- Conscients de l'intérêt du travail en équipe,
- Soucieux de cohérence entre le dire et le faire,
- Conscients enfin, que l'animation, c'est se mettre au service de la personne (enfants, et adultes), sans servilité, en l'accompagnant dans sa propre construction.

Les moyens pour le fonctionnement

1. les locaux et espaces

ALSH

Sur le site de l'école Saint-Gabriel – 68 rue Mondenard à Bordeaux

- Neuf salles : six salles d'activités, un gymnase pouvant être séparé en deux parties, une salle de garderie et un dortoir.
- Trois salles de repas (grands, moyens, petits)
- Un terrain multisports : football, volley, handball ...
- Un préau
- Plusieurs jeux extérieurs : cabane, table de pingpong, terrain de foot/Basket...

MINI CAMP ESTIVAL

Sur des sites divers tels que « Le Chaudron Magique » à Brugnac (47), l'ALEB à Taussat (33), la réserve ornithologique du Teich (33), l'ALEB de Taussat (Nord Bassin d'Arcachon). Ces sites à thématiques variées permettent aux plus jeunes de vivre une première expérience hors de la famille mais avec les copains, les copines durant 3 jours et 2 nuits.

2. le budget d'activité

- Les budgets seront définis en fonction du nombre d'inscriptions.

3. L'équipe pédagogique

Constitution d'une équipe qualifiée dans les normes imposées par la réglementation.

4. définition d'ouverture

Le centre d'accueil sera ouvert les mercredis et vacances scolaire à l'exception des vacances de Noël et du mois d'Août (fermeture estivale).

5. modalités tarifaires

Les tarifs pour les mercredis scolaires sont imposés par la Mairie de Bordeaux eu égard à notre partenariat, et fixés par nos soins pour les périodes de vacances scolaires. Toutefois, les différents tarifs appliqués sont établis de manière à pouvoir faire vivre l'association toute l'année (Salaires, bureau, formation...).

6. conventions de partenariat

La CAF, la mairie de Bordeaux qui nous fait bénéficier de son réseau, et l'IFAID (Institut de Formation et d'Accompagnement aux Initiatives de développement) qui a un rôle de soutien et d'accompagnement administratif.

7. outils d'information et de relation avec les familles

Affichage IN SITU sur le lieu de l'accueil de loisir, réunions d'informations, courrier et courriel, et site internet et réseau social Facebook.

8. Règlement intérieur

Le règlement intérieur spécifique à l'équipe est présenté lors du recrutement.

Le règlement intérieur du fonctionnement des accueils est présenté aux familles lors de l'inscription des enfants. Il sera signé par toutes les familles au moment des inscriptions.

Ensuite, un règlement ou règles de vie sont mis en place avec les enfants. Il sera ensuite affiché sur le lieu de l'accueil.

9. Des temps de concertation et de préparation pour les équipes sont prévus de manière régulière et programmés ou bien de manière informelle si besoin est.

10. modalités d'évaluation et de suivi des projets.

Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations qu'il instaure au sein du groupe et avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie et mise en œuvre de projets proposés par les enfants eux-mêmes en collaboration avec l'équipe éducative.

Les outils

Questionnaires distribués aux familles.

Questionnaires ludiques proposés aux enfants et aux jeunes.

Temps de bilan en équipe, avec fiches d'évaluation et d'auto-évaluation.

Ce projet a été rédigé par les membres du bureau de l'APEB à Bordeaux, le 30 septembre 2020.

Le Président, Thomas BERBINAU